

Une pastorale missionnaire dans un établissement scolaire

A travers une mission d'une année :

Proposition de l'Equipe Missionnaire Itinérante

INTRODUCTION

L'Equipe Missionnaire Itinérante (EMI) a été créée en juin 2014 par la communauté de l'Emmanuel pour aider les diverses structures ecclésiales à **se mettre en mission dans une pastorale de longue durée**.

Elle aide les établissements scolaires à réaliser leur vocation de témoin de la foi dans la tâche plus large de formation et d'éducation.

Ce document vous aide à comprendre le contenu, la pédagogie utilisée et les fruits que vous pouvez attendre d'une intervention de l'EMI par le moyen d'une mission.

CADRE DE L'INTERVENTION DE L'EMI

L'EMI s'inscrit dans le projet pédagogique et pastoral d'une école catholique. Elle s'adapte donc à la nature et à la dynamique propre de chaque établissement.

Tenant compte des particularités, chaque établissement essaye d'entrer dans la vocation universelle de l'éducation catholique que l'on peut résumer ici :

« **L'école partage la mission évangélisatrice de l'Eglise** et est un lieu privilégié où se réalise l'éducation chrétienne. En ce sens, « *les écoles catholiques sont à la fois lieux d'évangélisation, d'éducation intégrale, d'inculturation et d'apprentissage du dialogue de vie entre jeunes de religions et de milieux sociaux différents* »¹

Ainsi s'exprimait Sa Sainteté le pape Jean-Paul II en 1995 dans une exhortation apostolique résumant la mission de l'enseignement catholique.

A l'aube du 3 ^{ème} millénaire, la foi ne doit jamais être imposée, mais elle doit toujours pouvoir être proposée (respectueusement). C'est un droit fondamental de l'homme.

Les **directeurs**, les **APS** (Animatrice Pastorale en milieu Scolaire) et, quand il y en a, les **aumôniers** nommés par l'évêque, sont souvent démunis face à cette immense tâche. Délégués pour ce service, les acteurs pastoraux peuvent se retrouver isolés dans leur tâche, relégués comme un service réduit ne concernant que les élèves catholiques pratiquants.

Prenant conscience de l'ignorance grandissante des jeunes au niveau religieux, les établissements font parfois appels à des témoins extérieurs. Cela touche, mais ne suffit pas à sortir la question de la foi des « sujets tabous ». Parler de Dieu n'est pas politiquement correct. On préfère l'ignorer ou l'évoquer au en abordant les grandes questions du monde actuel.

¹ Congrégation pour l'éducation catholique. L'école catholique au seuil du 3^{ème} Millénaire (1997). N°11 – cite Jean-Paul II, Exhort. Apostolique *Ecclesia in Africa*, n. 102.

C'est dans ce cadre-là que l'EMI peut être appelée pour proposer une véritable pastorale missionnaire, menant l'annonce de la foi plus loin qu'une succession d'intervenants ou de débats sur les problématiques humaines fondamentales.

PROPOSITION DE MISSION

1. Proposition

L'EMI propose une mission d'une année pour :

- **Former une équipe pastorale** constituée du directeur (ou un délégué proche), de l'APS (des APS s'ils sont plusieurs), de l'aumônier (s'il y en a un), de professeurs, d'éducateurs, d'élèves et de parents d'élèves liés à l'établissement scolaire. L'EMI se place ici comme *facilitateur*.
- **Former et aider à l'élaboration d'une pastorale missionnaire.** C'est un travail de co-développement où l'EMI se place comme *coach*.
- **Apporter les outils liés à l'accueil et l'annonce de la foi :** Ecoute, témoignage de foi, créer et proposer une activité missionnaire, accompagner une personne dans la foi, former les responsables, etc. Ici, l'EMI se place en *intervenant (formateur)*.
- **Proposer un temps fort d'annonce de la foi** (pendant 1 semaine) pour inaugurer la nouvelle pastorale. Ce temps fort sera organisée par l'équipe pastorale de l'établissement scolaire constituée conjointement à l'EMI. Celle-ci se place alors comme *co-organisateur, co-animateurs, co-témoins et prédicateurs*.

2. Suivi et pédagogie

Dans ces objectifs, l'EMI vous accompagne pour vous faciliter la tâche. Sans « faire à la place », elle vous permet de « faire la place » non seulement au Christ, mais à de nouveaux acteurs de la mission.

Elle ne prendra aucune décision à votre place, mais vous fournira des éléments pour que vous puissiez prendre celles qu'il vous semble les plus opportunes pour votre établissement.

Déjà habituée à cet exercice, elle vous propose de suivre des étapes qui, successivement, vous permettront de mieux vous organiser dans votre mission.

Si l'établissement scolaire est lié plus structurellement à une paroisse, il sera possible de faire quelques activités communes si cela est souhaité.

L'EMI viendra au début pour (1) connaître l'établissement, rencontrer les différents responsables, écouter les besoins et s'entendre sur la collaboration réciproque.

Puis elle viendra pour (2) rencontrer l'équipe pastorale constituée, mais aussi, les professeurs, élèves, parents d'élèves, éducateurs et tous ceux qui côtoient l'établissement et y jouent un rôle. A cette occasion, elle pourra aussi proposer des formations utiles.

Elle reviendra ensuite pour (3) aider à l'élaboration d'une pastorale, d'un plan pour la semaine de temps forts et régler les diverses interventions possibles en amont.

Elle viendra finalement pour (4) la semaine d'annonce afin d'aider l'équipe pastorale à « transformer l'essai ».

A chaque intervention, il y aura une relecture et un réglage progressif des étapes suivantes.

3. Contenu de la semaine d'annonce

Le programme de la semaine d'annonce est à réaliser avec l'équipe locale.

Elle pourra comporter :

- Des visites dans les classes (l'annonce du Christ peut se faire en lien avec le thème d'année ou un thème qui sera choisi à l'occasion)
- Des rencontres en petits groupes : les internes (s'il y en a), tel ou tel niveau, tel formation professionnelle en particulier, etc.
- Des temps de prière / des célébrations
- Des soirées pour les papas / pour les mamans en lien avec l'éducation de leur(s) enfant(s)
- Une soirée témoignage et prière s'il y a une paroisse support
- Une **journée retraite** pour le lycée, ou une tranche d'âge particulière. Elle comprendra des intervenants (grands témoins), des témoignages, des enseignements courts, des ateliers sur des thèmes qui touchent les jeunes, des temps de louange ou d'adoration ... (à construire)
- Des animations pendant les récréations
- Des rencontres particulières avec les professeurs / le personnel en service / les éducateurs ...
- Des repas à thèmes
- Des temps d'écoute privilégiés
- Etc.

L'équipe pastorale est libre de proposer bien d'autres interventions, idées et manières de parler et de faire parler du Christ.

L'élaboration du programme sera faite conjointement avec l'EMI.

LES FRUITS ATTENDUS

Dans les différentes missions déjà élaborées, l'EMI a pu constater :

1. Dans l'équipe pastorale : une joie immense d'avoir mené à bien une mission d'envergure, d'avoir découvert l'annonce du Christ, d'avoir noué une véritable fraternité avec les autres membres de l'équipe, d'avoir suscité l'intérêt d'élèves, de professeurs ou de parents d'élèves « qu'on n'attendait pas », d'avoir pu accueillir des demandes de baptêmes ou d'autres sacrements, etc. Le plus important, c'est l'espérance qu'auront suscité les échanges où l'action de l'Esprit Saint aura été « tangible ». Une mission est réussie (pour l'EMI) quand une pastorale autonome et missionnaire peut fonctionner dans la suite de la semaine d'annonce.
2. Chez les élèves : suivant par mimétisme le langage consensuel (dans l'atmosphère d'une laïcité mal comprise), ils découvrent un aspect de la foi qu'ils ne connaissaient pas. Respectés dans leur conscience (de croyants ou de non croyants, de catholique ou d'une autre religion), ils découvrent qu'ils peuvent parler de Dieu sans idéologie². Ils peuvent enfin se poser des questions de fond qui les concernent sans avoir de limites imposées à tous par quelques-uns. L'ouverture au dialogue est réelle quand Dieu peut aussi être un sujet possible à aborder.
3. Chez les professeurs : nous retrouvons le même effet que pour les élèves. Au début, il y a ceux qui sont pour, ceux qui sont contre et ceux qui sont indifférents. Ce positionnement se fait lorsqu'on réduit la foi à une opinion. A la fin d'une mission, beaucoup de professeurs envisagent les choses autrement que comme un affrontement inéluctable (quel que soit le bord). On découvre alors que Dieu n'est pas un sujet d'opposition, mais une opportunité pour chacun de s'interroger et d'échanger sur le mystère de la vie, de la personne humaine, de l'amour ... le sens des choses, le lieu de notre « essentiel ».
4. Chez les parents d'élèves : leur responsabilité dans l'éducation à la foi devient plus claire. Leur implication dans l'établissement scolaire peut avoir un impact immense sur la pastorale d'ensemble et l'atmosphère générale.

² Comme c'est l'idéologie qui est violente, et non la religion, les questions essentielles peuvent être abordées sans tomber sur les impasses imposées par le matérialisme athée.

COMBIEN CELA COÛTE T IL ?

A chaque intervention, l'EMI est hébergée chez des parents d'élèves ou des paroissiens. Les intervenants (autres que l'EMI) sont aussi pris en charge de la même manière.

L'établissement scolaire s'engage à :

- Rembourser les frais de déplacement de l'EMI (au tarif indiqué par le diocèse)
- Rembourser les frais d'intervention³ (formation / coaching / travail d'élaboration des activités)

Elle s'engage aussi à :

- Rembourser les frais de déplacement des grands témoins (s'il y en a)
- Rembourser les frais des activités supplémentaires (concerts, frais de réception, etc.)

PARTENARIAT

Lorsque l'établissement scolaire fait appel à l'EMI, il y a plusieurs étapes à respecter :

1. L'EMI se met **en lien avec l'APS** (ou l'aumônier) pour lui donner les **éléments fondamentaux rendant possible une mission**. Le responsable de la pastorale scolaire formera autour d'elle une **équipe pastorale**⁴ (si elle n'existe pas). **Un responsable de la mission** peut être nommé pour piloter le projet de la mission en lien étroit avec l'APS (et l'aumônier). Ce responsable doit avoir les qualités d'organisateur, de fédérateur et d'évangéliste. Avec lui, il y aura une série de 7 postes à pouvoir pour la mission : Pilotage, Visite des classes, grands événements, liturgie, écoute et suivi, logistique et communication. **Un tutoriel est donné au directeur et à tout responsable de poste.**
2. Une fois cette équipe constituée, L'EMI vient rencontrer le directeur et les différentes instances responsables de la pastorale ainsi que « l'équipe mission » constituée. Après un échange d'informations, l'établissement scolaire exprime son besoin et l'EMI fait une proposition. Après un accord, un contrat est signé entre le directeur et l'EMI pour valider le partenariat.
3. Par la suite, l'EMI enclenche la mission avec l'équipe mission et les responsables de la pastorale. Elle définit un planning d'intervention. Les échéances et les modalités de travail sont échangées.
4. L'EMI et les acteurs de la mission s'engagent à prier pendant toute la durée de la mission. Cet engagement est presque le plus important car rien ne peut se faire sans la grâce.

CONCLUSION

Une mission dans un établissement scolaire engage tout le monde dans une voie qui ouvre des portes. C'est cette ouverture qui porte du fruit et qui permet aux croyants comme aux non-croyants (ou aux croyants de toute religion) en dialogue, de grandir humainement. La proposition de la foi s'inscrit dans ce dialogue paisible et serein qui pousse tout homme à plus aimer son prochain.

³ L'EMI ne vit que de don et ne peut s'endetter elle-même pour les services qu'elle rend. Ainsi, son temps de travail, d'intervention lui coûte tous les frais liés aux salaires des prêtres et des permanents, au fonctionnement de l'équipe entière. Le coût d'une journée de travail est estimé en fonction des frais partagés sur toute l'année. Une feuille de remboursement des frais est donnée à l'établissement au premier contact pris avec l'EMI.

⁴ Cette équipe n'est pas forcément l'équipe qui pilote la mission, mais elle peut aussi l'être.

